

# Bulletin

# Municipal



n°21



# Almont les Junies

Mars 2021



# EDITORIAL

Chers concitoyens,

L'année qui vient de s'achever restera, à n'en pas douter, une année très particulière voire inédite.

J'espère que vous arriverez à surmonter cette difficile épreuve et que votre santé n'a pas été impactée par cette pandémie.

Je remercie tout le personnel communal, les conseillers, les instituteurs qui ont mis tout en œuvre pour gérer cette crise : mise en place des mesures sanitaires notamment pour recevoir nos élèves à l'école et à la cantine en toute sécurité.

Le 15 mars 2020 un nouveau conseil municipal a été élu mais n'a pu prendre ses fonctions que fin mai.

Cette situation a conduit Patrick Grialou à prolonger son mandat de deux mois et je tiens à le remercier pour son investissement.

Désormais, toutes les commissions sont désignées et chaque conseiller a pu travailler sur les différents projets qui vous seront présentés dans ce bulletin.

Le 8 juillet 2020 le nouveau bureau de Decazeville Communauté a été élu, bureau au sein duquel notre commune est représentée. De ce fait, elle pourra s'informer et s'exprimer sur les décisions à prendre tout au long de ce mandat.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bruno Cavaignac, Maire.

# SOMMAIRE

<b>Etat civil 2020</b> .....	p 5
<b>La nouvelle équipe municipale</b> .....	p 6
<b>Budget communal 2020</b> .....	p 8
<b>Voirie</b>	
↪ Bilan des travaux .....	p 9
↪ En cours de réalisation.....	p 10
↪ Projets .....	p 10
<b>Travaux communaux</b>	
↪ Réalisés .....	p 11
↪ En cours de réalisation.....	p 11-12
↪ Projets .....	p 13
<b>Logements communaux</b> .....	p 13
<b>Personnel communal</b> .....	p 14
<b>La vie de l'école</b> .....	p 14-15
<b>Bibliothèque municipale</b> .....	p 16
<b>Infos Decazeville Communauté</b> .....	p 17 à 20
<b>Les associations</b>	
↪ Almont festivités .....	p 21
↪ Association des Parents d'Elèves ...	p 22-23
↪ Foyer des Jeunes .....	p 23
↪ Comité FNACA .....	p 23
↪ Les Aînés .....	p 24
↪ Société de chasse .....	p 24
↪ La Méridienne .....	p 25
<b>Infos secrétariat</b> .....	p 26 à 28
<b>Infos diverses</b> .....	p 29

# Etat Civil 2020

## **Ils sont nés**

- Le 11 janvier, **Antoine LEOCADIO** de Julien LEOCADIO et Bérengère ROLS, domiciliés à Baurez
- Le 29 février, **Anselme GRIALOU** de Lucie BONNEVIALE et Benoît GRIALOU, domiciliés à Ginouilhac
- Le 1<sup>er</sup> mars, **Arthur COSTES** de Julia CHAMBAUD et Bertrand COSTES, domiciliés à Artiguettes
- Le 26 avril, **Jim PHALIP** de Orane PONS et Julien PHALIP, domiciliés à L'Hom
- Le 5 juillet, **Alice CERLES** de Cynthia DELPUECH et Guillaume CERLES, domiciliés aux Clémenties
- Le 13 décembre, **Mira LAGRIFFOUL** de Julie BOUNHOL et Gwénaél LAGRIFFOUL, domiciliés à Ginouillac

## **Ils nous ont quittés**

- Le 3 janvier, **Marcelle BOYER** dite « Elise » née CAVAIGNAC, domiciliée Le Bourg
- Le 6 janvier, **Odette ROUQUETTE** née FOURNIER, domiciliée à Flagnac
- Le 15 mai, **Roger TRAYSSAC**, domicilié Le Bourg
- Le 18 juillet, **Maurice ROMIGUIERE**, domicilié à Baurez
- Le 25 juillet, **Bernard ROUQUETTE**, domicilié à Laval
- Le 5 décembre, **Robert BOYER**, domicilié Le Bourg
- Le 11 décembre, **Claude MAFFRE**, domicilié à La Molle Haute

## **Ils se sont mariés**

- **Joël ROUQUETTE** et **Eva GARRIGUES**, le 18 juillet, domiciliés Les Boriettes
  - \*- **Aymeric GRIALOU** et **Claire DELANNOY**, le 22 août, à Nauviale
  - \*- **Laura KRAEUTLEIN** et **Maxime DURAND TORREBADELL**, le 8 août à Caudebronde
- \* Jeunes Almontois ne résidant plus sur la commune mais dont leur union nous a été signalée

## **Ils se sont pacés**

- **Dimitri SALLES** et **Laurène FELIX**, le 13 janvier, bientôt domiciliés route de Laval

**NB :** Il se peut que certaines naissances, décès ou mariage ne soient pas mentionnés dans ce bulletin (ou les prochains). Il ne s'agit pas d'un oubli de notre part. En effet, pour que figure une telle information, la mairie se trouve dans l'obligation de demander une autorisation de publication à la famille qui doit la lui retourner signée. Dans le cas contraire, nous ne pouvons publier l'information.

# La Nouvelle Equipe Municipale



Le nouveau conseil municipal s'est réuni vendredi 12 juin à 20 h 45. M. CAVAIGNAC Bruno, nouveau maire a invité M. GRIALOU Patrick, maire sortant, pour la passation de l'écharpe : « symbole républicain », signe d'un engagement fort envers les administrés, ou encore, témoin d'un investissement constant pour faire évoluer la commune sur son territoire.

Le Maire souhaite remercier Patrick Grialou et les conseillers sortants pour ces 19 dernières années passées au service de la commune. Il salue son effort et sa volonté à poursuivre et consolider l'attractivité économique et associative de notre village. Il remercie également André Delagnes qui, lui, est resté 37 ans au service de la commune, un dévouement sans faille ! Mais aussi rappeler là, la valeur de Philippe Griffoulière, adjoint, trop tôt disparu.

## Installation du nouveau conseil

**Maire :** CAVAIGNAC Bruno

**Adjoints :**

1er : RICCI Hervé

2ème : RAYNAL Patrick

3ème : GRIALOU Christine

**Conseillers :**

BOUTARIC Hervé, KRAEUTLEIN Ludovic,  
LAQUERBE Olivier, MALASNET Philippe,  
ROLS Lionel, ROUQUETTE Magali,  
TRAYSSAC Carole.



# Les différentes commissions

## REPRESENTATION DU MAIRE :

GRIALOU Christine,  
RAYNAL Patrick,  
RICCI Hervé,  
ROLS Lionel

## VOIRIE :

CAVAIGNAC Bruno,  
BOUTARIC Hervé,  
LAQUERBE Olivier,  
RAYNAL Patrick,  
ROLS Lionel

## BATIMENTS COMMUNAUX :

CAVAIGNAC Bruno,  
MALASSENET Philippe,  
RAYNAL Patrick

## Délégués COMMUNAUTE de COMMUNES DECAZEVILLE COMMUNAUTE :

CAVAIGNAC Bruno,  
RICCI Hervé

## FONCIER - URBANISME :

CAVAIGNAC Bruno,  
GRIALOU Christine,  
LAQUERBE Olivier,  
ROUQUETTE Magali,  
TRAYSSAC Carole

## PERSONNEL COMMUNAL :

CAVAIGNAC Bruno,  
KRAEUTLEIN Ludovic,  
RAYNAL Patrick,  
RICCI Hervé

## APPEL D'OFFRES :

CAVAIGNAC Bruno,  
RAYNAL Patrick,  
RICCI Hervé,  
ROLS Lionel

## EAU ET ASSAINISSEMENT :

RAYNAL Patrick

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ELECTRICITE du DEPARTEMENT de l'AVEYRON (SIEDA) :

RAYNAL Patrick,  
MALASSENET Philippe

## PERSONNES AGEES :

GRIALOU Christine,  
ROUQUETTE Magali,  
TRAYSSAC Carole

## ECOLE :

BOUTARIC Hervé,  
GRIALOU Christine,  
ROUQUETTE Magali,  
TRAYSSAC Carole

## FOIRE :

GRIALOU Christine,  
LAQUERBE Olivier,  
MALASSENET Philippe,  
RICCI Hervé

## CENTRE NATIONAL D' ACTION SOCIALE (CNAS) :

KRAEUTLEIN Ludovic

## ASSOCIATIONS et FOYER DES JEUNES :

CAVAIGNAC Bruno,  
GRIALOU Christine,  
KRAEUTLEIN Ludovic,  
ROLS Lionel

## TELETHON / FIL ROUGE :

GRIALOU Christine,  
RAYNAL Patrick,  
TRAYSSAC Carole

## INFORMATION et COMMUNICATION :

TRAYSSAC Carole

## SECURITE ROUTIERE :

MALASSENET Philippe

## SMICA :

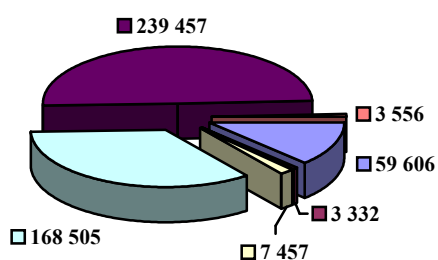
KRAEUTLEIN Ludovic

# Budget Communal 2020

(Compte administratif)

## SECTION FONCTIONNEMENT

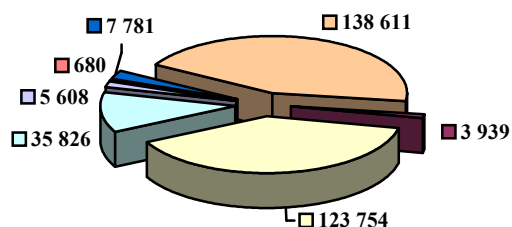
### Recettes



Location logements et salles	12,4 %
Indemnités journalières	0,70 %
Produits des services	1,5 %
Dotations Etat	35 %
Impôts et taxes	49,7 %
Remboursement de sinistres	0,7 %

**481 913 €**

### Dépenses



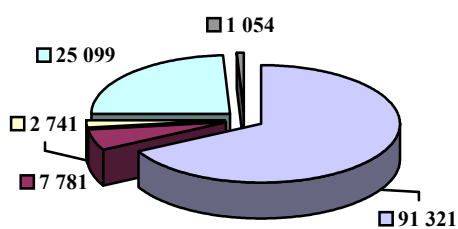
Charges de personnel	44 %
Charges financières	1,2 %
Frais généraux	39 %
Charges de gestion courante	11,30 %
Atténuation de produits	1,8 %
Charges exceptionnelles	0,20 %
Amortissements des investissements	2,5 %

**316 199 €**

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020 = + 165 714 €**

## SECTION INVESTISSEMENT

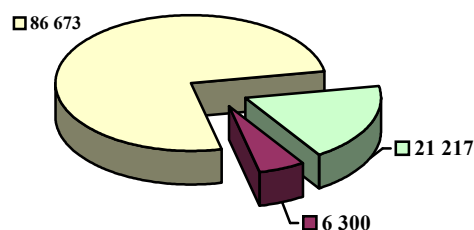
### Recettes



Excédent de fonctionnement	67,5 %
Amortissement des investissements	5,7 %
Subventions d'investissement	2 %
TVA	24 %
Caution logements et autres	0,8 %

**135 579 €**

### Dépenses



Remboursement d'emprunts	18,5 %
Autres constructions	5,5 %
Bâtiments communaux	76 %

**114 190 €**

**EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2020 = + 21 389 €**



## BILAN DES TRAVAUX 2020

### ↳ Travaux d'investissement :

Certains travaux, n'ayant pu être effectués en 2019, ont été réalisés en 2020.

#### ➤ Travaux prévus en 2019 et réalisés en 2020 par l'entreprise Rouquette : 39 459 €

- Modification de la grille d'eau pluviale devant la chaufferie
- Reprise du glissement de terrain route de Planèze
- Réfection . de la route de l'église à la mairie + bordures et caniveaux (photos ci-contre)  
. de la route de la mairie au cimetière
- Bi-couche à Laval (devant chez M. et Mme Vignon), à la Molle Haute, au Courbiès, parking face au restaurant Rols et route du moulin d'Eyniès
- Point à temps à la Molle basse, aux Breffinies et route de La Besse, route de Ginouillac et parking des logements



#### ➤ Travaux réalisés en 2020 :

##### \* Par l'entreprise Rouquette : 32 800 €

- Point à temps à Laval, route du Fau et de Mazac, Planèze, début de la côte jusqu'à Aumont, route des Clémenties
- Bi-couche à Cassan, Aumont, route de Ginouillac, voie communale à côté de la maison Barrière
- Reprise totale du parking du cimetière

##### \* Par l'entreprise Grialou : 3 879 €

Mise en place d'une poutre de rive aux Clémenties, curage de fossés, purge, création d'un aqueduc à Vernhols

##### \* Réfection du garde-corps du pont de Planèze :

Depuis déjà plusieurs années un poids lourd engagé à tort sur cette voie communale s'était coincé sur le pont entraînant la dégradation de la main courante. L'entreprise M2A retenue pour sa réfection a effectué son remplacement. La rambarde de l'autre côté a été également changée.



\* A la demande de M. Zenoni et dans le cadre de la participation des riverains pour la réfection de chemins ruraux (50%)\*, la réfection du chemin rural qui relie les Breffinies à la voie communale vers les Clémenties a été effectué ainsi que le réseau pluvial pour un montant TTC de 9 840 €.

### **RAPPEL :**

#### **\* AMENAGEMENT DE CHEMINS RURAUX**

Lors de travaux réalisés sur les chemins ruraux, le Conseil Municipal a décidé :

- De maintenir le taux de participation des riverains, à hauteur de 50 % (empierrement, épareuse, curage fossés ...)
- De plafonner le montant total à 4 000 € TTC par chantier et par an.

La commune s'acquitte de la facture globale et réclame ensuite la participation à chaque riverain concerné.

#### **\* PARTICIPATION DES RIVERAINS POUR FRAIS DE VOIRIE**

Pour le propriétaire qui souhaite arranger ou créer un accès à son terrain, il faut savoir que la commune prend en charge les travaux d'aménagement y compris la pose des buses. Toutefois, le propriétaire devra s'acquitter du remboursement des buses.

### **↳ Travaux de fonctionnement :**

\* Comme chaque année, l'entreprise Grialou en charge des travaux de débroussaillage sur les voies communales a effectué :

- un passage épareuse à l'automne 2019
- un passage épareuse au printemps 2020

Par ailleurs, l'épareuse a également été passée sur le chemin au bord du Lot pour un montant total : 6 432 € TTC.

\* Lors du conseil municipal du 31 janvier 2020, il a été décidé de mettre en place un miroir place du bourg à l'angle de la maison Cavaignac pour faciliter la visibilité des véhicules venant de la route de Laval pour un montant de 420 € HT. Suite à un acte de vandalisme, son remplacement a coûté 245 € TTC.

\* Suite à l'orage du 12 août 2020, l'entreprise SLR (éclairage public) a dû intervenir afin de remplacer des lampes municipales grillées, pour un montant de 480 € TTC.

## **PROJETS 2021**

---

\* Changement de panneaux d'indication de lieux-dits (dû à leur vétusté) dans le but de réaliser l'adressage des habitations (numéroter les maisons)

\* Pose des panneaux d'indication des entreprises

\* Remise en état de la route depuis les vestiaires vers le carrefour du restaurant Rols

\* Bi-couche route de Vernhols, route du Laquet et aux Breffinies

\* Point à temps de La Gineste à Eynières, de Eynies vers Aumont et du pont d'Aumont à Almont

Durant l'année, il sera aussi effectué du point à temps sur l'ensemble des routes qui le nécessitent.

# Travaux Communaux

## REALISES EN 2020

---

### ➤ Sinistre du 12 août 2020 au bourg :

L'orage qui s'est localisé sur le bourg de notre village a engendré de gros dégâts. La foudre est tombée sur le clocher de l'église, occasionnant un trou sur la toiture et des mauvaises surprises ont été constatées sur les habitations qui entourent l'église. Certains dégâts ont pu être réparés dans les jours ou semaines suivantes, d'autres sont en cours comme la remise en état du clocher qui est le plus gros chantier.

(Voir paragraphe sur le clocher dans les travaux en cours de réalisation)

### ➤ Nouveau site internet de la commune :

Le logiciel permettant la mise à jour du site de la commune étant devenu obsolète, il n'était plus possible de s'y connecter. Un nouveau site réalisé par Virginie a donc vu le jour et il est maintenant opérationnel, toujours à la même adresse [www.almont-les-junies.fr](http://www.almont-les-junies.fr).

Les auto-entrepreneurs situés sur notre commune qui ne sont pas mentionnés sur la page « Commerçants et entreprises » et qui souhaitent être référencés sont priés d'appeler la mairie. Nous vous informons également que les comptes rendus de réunions du conseil municipal sont disponibles en téléchargement.

Nous espérons que vous trouverez toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin.

## EN COURS DE REALISATION

---

➤ Installation antenne relais : Conduit par Bouygues Télécom en partenariat avec le Conseil Départemental, le pylône a été posé au lieu-dit Les Boriettes. Les travaux de raccordement au réseau ont débuté mi-février et l'antenne devrait être opérationnelle courant avril. Les 3 autres opérateurs (Free - Orange - SFR) y seront raccordés afin de laisser le choix aux abonnés de leur opérateur.



### ➤ Réfection des douches des vestiaires du stade :

- Réfection des douches par l'entreprise Fabre
- Carrelage réalisé par l'entreprise Didier Rouquette.
- Peinture et rénovation des bancs et porte-manteaux par notre employé communal François

### ➤ Rénovation du clocher de l'église :

Suite aux intempéries du 12 août dernier, le clocher de l'église a subi de gros dégâts (causé par la foudre). Des travaux ont débuté en ce qui concerne la toiture, effectués par l'entreprise Morisse. Pour réaliser ces travaux, un échafaudage a été monté tout autour du clocher. Nous profitons également de cette installation pour une rénovation complète de la toiture et de la zinguerie. Et en complément de ces travaux, la mairie a entrepris de faire poser un paratonnerre par l'entreprise Franklin. Le plancher du dernier étage sera refait par l'entreprise Marragou.

Montant des travaux :

- Toiture du clocher : 40 258,85 € HT
- Plancher du clocher : 2 629,12 € HT
- Paratonnerre : 8 471,50 € HT

Une partie de la réhabilitation de la toiture est prise en charge par l'assurance et une dotation est attendue de la part de l'Etat et de la Région.

### ➤ Projet de 2 sentiers de randonnée :

Ce projet a pu être concrétisé avec le soutien du département et de la communauté de communes.

Il a été nécessaire de faire signer une convention d'autorisation de passage et d'entretien sur des parcelles privées auprès de 43 propriétaires.

Deux boucles de sentiers de randonnée seront proposées :

- 1<sup>er</sup> sentier : Départ du séchoir à poissons (parking restaurant Rols), puis vers Ginouillac et Puechagut.

- 2<sup>ème</sup> départ : Place d'Almont, puis route vers le Brousseyrou et le vieux pont sous Laval.

Ces 2 circuits, sur 24 circuits disponibles sur le territoire de la communauté de communes, paraîtront sur un topo-guide « Destination Pays Decazevillois - Vallée du Lot » dans le courant de l'année.

### ➤ Visite du pont du Brousseyrou :

Dans l'été, nous avons eu la visite de trois historiens sur le site du pont du Brousseyrou. Monsieur Desprat, romancier et propriétaire du château de Gironde, Monsieur Delmas, ancien directeur des archives de l'Aveyron et fondateur du musée du Rouergue à Salles la Source et Monsieur Romigère, habitant de Flagnac qui est à l'origine de cette rencontre.

Une très grande surprise de leur part de découvrir cet ouvrage, dont ils ne soupçonnaient pas la présence. L'accent fût mis sur son très bon état et de grandes questions se sont posées notamment sur son utilité et son âge.

Ils ont souligné le travail des bénévoles et de la mairie pour rénover et entretenir le pont au fil des années. Nous demandons aux personnes qui ont des documents, des informations ou des anecdotes sur le pont de nous contacter car nous avons peu d'informations à l'heure actuelle. En espérant vous en faire dans un futur bulletin municipal.

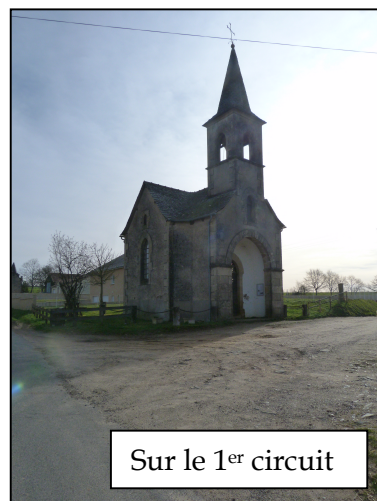


Photo prise au cours du nettoyage du vieux pont par les bénévoles.

# PROJETS

---

## ➤ Isolation des logements communaux anciens :

La mairie continue de remettre en état certains logements communaux, et ces travaux concernent maintenant l'isolation des logements du presbytère et de Ginouillac soit 10 logements.

3 entreprises ont été choisies pour le changement des fenêtres, l'isolation par les combles et le remplacement des radiateurs et VMC, à savoir :

- Le lot menuiserie a été attribué à l'entreprise Marragou
- Le lot électricité – VMC à l'entreprise Auréjac
- Le lot isolation des combles à la société Eco Habitat Durable (EHD)

Le coût du chantier s'élève à 87 905 € HT.

Ce projet est soutenu par la DETR (Etat 40 %), le Département (30 %), et le fonds de concours de Decazeville Communauté (20 000 €) ; les aides sont en attente de validation.

Ces taux de subventions sont plafonnés et susceptibles d'être modifiés. Le plan de financement sera revu en fonction des accords de chaque partenaire.

## ➤ Travaux au cimetière :

Ces travaux effectués par M. Rouquette Didier concernent la réfection des allées et accès à certaines concessions.

**Nous vous rappelons que des containers sont à votre disposition à l'entrée du cimetière afin de ne pas jeter les déchets (pots, fleurs artificielles ou autres) en bas de celui-ci.**

## ➤ Eclairage lampe à LED :

Une première tranche de 83 lampes situées dans les hameaux extérieur du bourg et de Ginouillac seront changées, subventionnée à hauteur de 30 % par le SIEDA.

La deuxième est prévue pour 2022 et concernera le bourg, l'Etoile et Ginouillac et sera subventionnée à hauteur de 60 %.

Une baisse d'intensité aura lieu de minuit à 6 h du matin.

## ➤ Changement de la porte de la cuisine de la petite salle sous la mairie.

## ➤ Un des projets de la nouvelle équipe municipale est la rénovation de l'entrée du village et de la place du bourg d'Almont avec l'opération « cœur de village ».

Ce projet devrait être réalisé sur 2 années en espérant le début des travaux fin 2022.

## ➤ Etude d'un nouvel emplacement de point de collecte des déchets : Afin de créer un espace propre et fonctionnel pour les usagers, la municipalité réfléchit à déplacer celui situé derrière la salle polyvalente.

# Logements Communaux

Sur les 17 logements que possède la commune, un seul logement est vacant. Il s'agit du T4 situé au bourg à l'ancienne école (au-dessus de la cantine).

Par ailleurs, afin de trouver des solutions adaptées et rapides, nous invitons les locataires des logements communaux à nous signaler tout dysfonctionnement éventuel (fenêtre, porte...).



# Personnel Communal

La commune emploie 5 personnes, à savoir Mme Valérie Griffoulière, M. François Joffre, Mme Virginie Huc, Mme Véronique Grialou et Mme Lucie Bonneviale.

M. Mathieu Boivin vient d'être recruté en remplacement de Lucie actuellement en congé parental.



## La Vie de l'École



### Un début d'année 2020 particulier...

Ecole fermée, enfants, instituteurs et certains parents en confinement, il a fallu s'adapter à une éducation pédagogique peu banale : deux mois durant lesquels enseignants envoyaient leçons et devoirs par internet et les enfants faisaient les exercices et étudiaient à la maison !

Tout le monde a été très assidu et la mairie tient à renouveler ses remerciements à Frédéric et Geneviève.

### Organisation de l'école et rythmes scolaires (rentrée septembre 2020)

L'année scolaire 2020/2021 a débuté le 1er septembre avec 2 postes d'enseignants pour 32 élèves. Les instituteurs n'ont pas changé et ont repris leur poste :

- Frédéric Girodon, directeur de l'école, s'occupe du cycle 3, qui comprend les CE1, CE2, CM1 et CM2, soit 18 élèves.
- Geneviève Courrèges s'occupe du cycle 1 et 2, qui comprend les PS, MS, GS et CP, soit 14 élèves.

Les enfants étant plus concentrés le matin, les instituteurs en accord avec la municipalité ont décidé de modifier les horaires d'école.

Les enfants vont donc à l'école 4 jours par semaine, à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h30 et de 14 h à 16 h 30.

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les lundis et jeudis de 16 h 30 à 17 h pour les enfants désignés par les instituteurs avec l'accord des parents.

## Projets pédagogiques 2020/2021

---

- ↪ Temps proches, temps lointains, les générations, les métiers
- ↪ Circuit prévention routière, permis vélo
- ↪ Sécurité domestique
- ↪ L'air, l'eau et la pêche
- ↪ Les catastrophes naturelles
- ↪ Les insectes
- ↪ Classe de mer à Sète du 12 au 16 avril, si autorisée

## Garderie

---

Le service de garderie de la mairie est maintenu le matin et le soir, au prix de 1 € le matin et 1 € le soir (payante à partir de 17 h). En 2020, une moyenne de 12 enfants par jour a fréquenté la garderie, de 7 h 30 à 8 h 50 et de 17 h 18 h 10.

## Cantine

---

L'auberge de Bruéjols reste notre partenaire pour la préparation et la livraison des repas. Le prix du repas est de 4,10 euros, la part supportée par les parents est de 3,05 euros, le reste, soit 1,05 €, est pris en charge par la mairie. En 2020, 2 411 repas ont été servis à la cantine (une moyenne de 22 repas par jour).

Le menu végétarien est toujours d'actualité une fois par semaine (obligation faite par la loi Egalim) et un repas avec des produits bio également.

Comme vous pouvez le constater sur la photo, la cantine a dû déménager salle sous la mairie ; la cantine habituelle étant devenue trop petite pour respecter la distanciation sociale entre les enfants.



Nous rappelons aux parents que les enfants doivent être inscrits le jeudi avant midi pour être comptabilisés la semaine suivante.

## Divers

---

### - Transport scolaire :

Vingt élèves sont transportés quotidiennement par bus vers le collège ou le lycée à Decazeville et huit vers l'école primaire d'Almont. Decazeville Communauté qui a la compétence transport demande une participation aux parents de 65 € par enfant pour la carte annuelle. Les inscriptions se font du 1<sup>er</sup> au 30 juin (après cette date, une pénalité est appliquée). La participation annuelle de la commune est de 190 € par enfant.

### - Pratique des langues à l'école :

Depuis plusieurs années maintenant, afin de pouvoir initier les enfants à l'occitan et à l'anglais dans de bonnes conditions, les enfants sont divisés en trois groupes. Frédéric Girodon intervient en occitan et Geneviève Courrèges en anglais. Parallèlement, Valérie Griffoulière encadre des activités avec un troisième groupe et amène les enfants à la bibliothèque.

# Bibliothèque Municipale



« Il était une fois un petit village accroché en haut d'une colline balayée par les vents. Sur sa place, trône une croix, accompagnée de bacs de fleurs bichonnées par M. François, de grands arbres presque centenaires et à son angle sud-ouest se cache un trésor. Un trésor, d'autant plus précieux que de viles vagues covidesques ont ralenti les activités festives de ce doux village...

Donc, à l'angle de la place Jean Centrès bien à l'abri de la mairie, se trouve un escalier. A droite de la première volée de marches, une porte s'ouvre sur la salle au trésor.

Si tu as de la chance, tu trouveras sa gardienne, toujours souriante, toujours serviable, et si tu lui demandes elle te dévoilera tous les secrets de ce trésor : les livres !

3 000 documents, 500 prêtés par la Médiathèque Départementale de l'Aveyron :

De la musique pour te faire danser...

Des audiolivres pour te faire rêver...

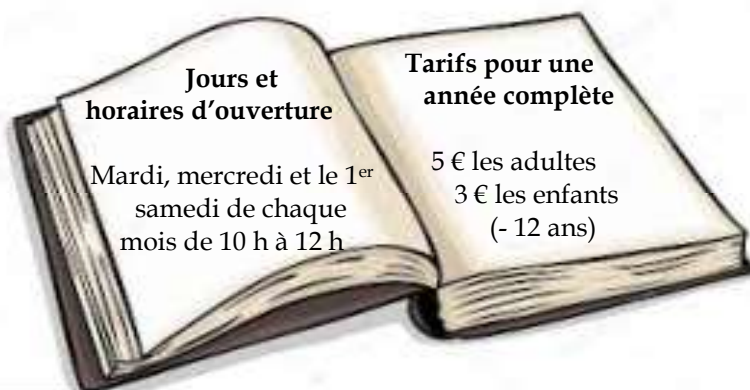
Des recettes pour te faire saliver...

Des romans pour t'évader...

Ton bonheur n'est pas là et bien demande le lui ! Elle dénichera, commandera et il viendra à toi.

Ce petit bout de texte à l'air d'être un conte de fée... Essaie le voyage et il deviendra réalité... »

Isabelle Marchand, bénévole.





# Decazeville Communauté



François Marty a été élu Président de Decazeville Communauté. Il reste en charge du développement économique.

Sept vice-présidents et deux élus membres ont été désignés par le Conseil communautaire.

Le Président, les sept vice-présidents et le deux élus membres composent le bureau communautaire. Ils exercent par délégation du conseil communautaire, un certain nombre

de responsabilités, en s'appuyant sur le travail des commissions d'élus communautaires et municipaux qu'ils président. Ils orientent ainsi l'action des services techniques et administratifs de l'intercommunalité et l'exercice quotidien des missions de service public confiées aux agents de la collectivité.

Des réunions de travail s'organisent tous les mois : Un bureau communautaire a lieu tous les 15 jours, un conseil communautaire a lieu 1 à 2 fois par mois et un conseil des maires a lieu tous les 1 mois et demi.

## Composition du bureau communautaire

Président : MARTY François

7 vice-présidents :

Laurent ALEXANDRE, maire d'Aubin  
Maurice ANDRIEU, élu de Decazeville  
Francis CAYRON, maire de Boisse-Penchat  
Michèle COUDERC, mairesse de Saint Santin  
François MARTY, maire de Decazeville  
Jean-Michel REYNES, maire de Saint Parthem  
Michel RAFFY, maire de Cransac (Tourisme)

2 élus membres :

Bruno CAVAINAC, maire d'Almont les Junies  
Gilles PONS, maire de Bouillac

## Les conseillers almontois dans les différentes commissions de Decazeville Communauté

Désignation par les communes membres de 1 à 3 représentants élus (délégués communautaires et/ou conseillers municipaux), ce nombre devant comprendre le Vice-Président délégué en charge de la commission.

	ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES	ENVIRONNEMENT GEMAPI	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMERCE, ARTISANAT	URBANISME ET HABITAT	ACTION SOCIALE TRANSPORTS & MOBILITE	ACTION CULTURELLE
<b>Technicien(s) référent(s)</b>	Sébastien COSTES	Franck PECHOULTRES Stéphan PRADEL	Pauline CHOINET	Laurent GINESTE	Dominique GUIOZ Myrcea MOREAU-DROMARD Nobélia POULAIN	Myrcea MOREAU-DROMARD
<b>VICE-PRESIDENT DELEGUE</b>	Jean-Michel REYNES	Laurent ALEXANDRE	François MARTY	Maurice ANDRIEU	Michèle COUDERC	Francis CAYRON
<b>Conseillers municipaux ALMONT</b>	CAVAIGNAC Bruno TRAYSSAC Carole KRAEUTLEIN Ludovic	RAYNAL Patrick MALASSET Philippe GRIALOU Christine ROLS Lionel	RICCI Hervé ROUQUETTE Magali	GRIALOU Christine LAQUERBE Olivier CAVAIGNAC Bruno	BOUTARIC Hervé GRIALOU Christine	GRIALOU Christine ROUQUETTE Magali ROLS Lionel

# Les services de transports accessibles aux habitants d'Almont les Junies

## 1) Le TAD :



Le Transport A la Demande est un service qui se déclenche uniquement si une personne effectue une demande de réservation. Ce transport fonctionne sur des jours et des

horaires fixes répartis en fonction de votre commune d'habitation.

Le transport est effectué avec un véhicule de 8 places qui vient vous chercher à domicile et vous dépose à un arrêt de bus ou en centre bourg.

Les habitants **d'Almont les Junies** ont la possibilité de demander le TAD pour aller à :

- **Decazeville le mardi et vendredi matin :** arrivée à Decazeville à 9h30 et départ à 11h30
- **Flagnac bourg ou Intermarché le jeudi matin :** arrivée à Flagnac à 10h20 et départ à 11h30
- **La gare routière de Decazeville le lundi matin et vendredi soir** pour rejoindre le départ ou l'arrivée des cars de Rodez et Villefranche à 7h20 et 18h

Pour réserver le TAD, vous pouvez appeler le service transport de la Communauté de communes au 05.65.43.95.20 au plus tard jusqu'à la veille du départ à 17h.

**Transport À la Demande**  
*Réservez votre trajet !*

**2€**

Le TAD circule à des jours et des horaires fixes sur les communes du territoire :

- St Santin
- St Parthem
- Almont-les-Junies
- Flagnac
- Livinhac
- Boisse-Penchat
- Bouillac
- Viviez
- Decazeville
- Aubin
- Cransac
- Firmi.

DECAZEVILLE COMMUNAUTE

INFOS TRAJETS ET RÉSERVATIONS **05 65 43 95 20**

## 2) Les transports scolaires :



La Région a transféré la compétence d'organisation du transport scolaire à Decazeville Communauté en 2013 pour les élèves du Bassin et en 2018 pour les élèves de la Vallée du Lot.

Decazeville Communauté organise le transport scolaire de près de 700 élèves tous les ans à l'aide de 35 services de cars et du réseau TUB. Le coût moyen de transport d'un élève est de 813 €/an. Ce coût est divisé entre la Commune, la Communauté de communes, la Région et les Familles.

Pour être « ayant droit » au transport scolaire, il faut être domicilié à plus de 3km de son établissement scolaire et être scolarisé dans l'établissement scolaire public ou privé le plus proche de son domicile ou affecté selon la carte scolaire de l'académie.

**Les inscriptions au transport scolaire sont ouvertes tous les ans du 1<sup>er</sup> au 30 Juin** sur le site internet [www.transport-decazeville-communaute.fr](http://www.transport-decazeville-communaute.fr) ou dans les locaux de la Communauté de communes à Decazeville. Les élèves en attente d'affectation ou ayant déménagé sont admis à s'inscrire jusqu'au 20 Juillet sur présentation d'un justificatif. Au-delà de cette date, il n'est plus possible de garantir la place restante dans les véhicules. Toute inscription hors délai sans justificatif sera majorée.

Pour les élèves domiciliés à **Almont les Junies** et scolarisés en dehors du périmètre de la Communauté de communes (Rodez, Figeac, Villefranche, etc...), les inscriptions se font auprès de la Maison de la Région à Rodez ou sur leur site [www.lio.laregion.fr](http://www.lio.laregion.fr)

### 3) Le rezo pouce :



En complément des services de transport existants, Decazeville Communauté a adhéré en 2019 à REZO POUCE.

C'est le 1er réseau d'auto-stop organisé et sécurisé de France. Il offre un moyen de déplacement convivial, écologique et économique pour partager des trajets de courtes distances.

**60 arrêts** ont été installés sur les 12 communes du territoire, et **90 personnes se sont déjà inscrites.**

**Pour utiliser REZO POUCE, c'est simple et gratuit :**

1. que vous soyez auto-stoppeur ou conducteur, rendez-vous sur le site [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr), ou complétez un formulaire papier disponible en mairie.
2. une fois votre inscription validée, vous pouvez soit utiliser l'application smartphone pour contacter des conducteurs, soit vous rendre directement à l'arrêt REZO POUCE avec votre fiche destination imprimée.



Contrairement au « stop » traditionnel, REZO POUCE présente **plusieurs garanties**, pour les passagers comme pour les conducteurs :

- La carte d'identité est demandée aux conducteurs et auto-stoppeurs lors de l'inscription à REZO POUCE,
- L'emplacement des arrêts REZO POUCE permet à l'auto-stoppeur d'attendre protégé de la circulation et au conducteur de s'arrêter sans gêner le trafic automobile,
- La géolocalisation peut être activée pendant tout le trajet en utilisant l'application smartphone,
- Le passager peut envoyer un sms au 07.83.80.99.81 pour indiquer la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel il est monté ou le numéro de membre REZO POUCE du conducteur.

**Parlez-en autour de vous, plus vous serez nombreux à vous inscrire, plus le réseau sera efficace et sécurisé !**

### 4) Le vélo électrique :



Avec « **L'éco-chèque mobilité de la Région** », bénéficiez d'une aide pour l'achat d'un vélo électrique.

La Région Occitanie a mis en place une aide de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Cette aide n'étant pas cumulable avec l'aide d'une autre collectivité, en 2020 la Communauté de communes a suspendu son aide pour laisser place à celle de la Région dont les conditions sont plus favorables aux habitants.

Vous pouvez retrouver toutes les modalités pour bénéficier de cette aide sur : <https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>

Si vous rencontrez des difficultés pour organiser vos déplacements ou accéder à un moyen de transport, n'hésitez pas à contacter le service transport de la Communauté de communes au 05.65.43.95.20 ou par mail [transport@decazeville-communaute.fr](mailto:transport@decazeville-communaute.fr)  
Retrouvez toutes les informations transport sur notre site : <https://www.decazeville-communaute.fr>




# PLUI-h (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat)

Tous les points défendus par l'ancienne équipe municipale ont été accordés, à l'exception de quelques granges.


Les différentes étapes depuis le début de sa révision sont rappelées ici :

## PLUI-h

### calendrier du PLUi-h



- Rappels :**
  - Prescription du PLUI-h le 27 septembre 2017
  - Approbation du diagnostic et de l'évaluation environnementale le 22 mars 2018
  - PADD débattu le 28 juin 2018
  - projet « arrêté » le 30 juillet 2019
  - la consultation des personnes publiques associées (PPA = services de l'Etat, chambres consulaires..., et MRAE) a eu lieu jusqu'en février 2020
  - enquête publique du 25 août au 5 octobre 2020
- Approbation :**
  - Commission urbanisme 26 janvier 2021
  - Conférence des maires (L 153-21) 1er février 2021
  - Approbation par le conseil communautaire 25 février 2021
  - Opposabilité 3 semaines après
- Modification :**
  - prescription automne 2021
  - approbation printemps 2022



## Ordures ménagères

La collecte des sacs noirs a lieu le jeudi matin et celle des sacs jaunes le vendredi matin des semaines impaires.

La distribution des sacs a lieu une fois par an dans chaque commune, courant janvier en général.

**Nous rappelons aux habitants de la commune que des encombrants sont laissés trop souvent à côté des containers alors qu'ils devraient être apportés à la déchetterie.**

## Déchetterie

La déchetterie la plus proche d'Almont est située à Flagnac derrière Intermarché.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

**de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30**

**Samedi**

**de 8 h à 12 h**

## Service des eaux

Le service des eaux de Decazeville Communauté se tient à votre disposition pour toutes demandes ou renseignements :

- par téléphone au 05.65.43.90.90

- au centre technique de Fontvergne du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

En cas d'urgence, le service d'astreinte est joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au 05.64.43.90.90



# Almont Festivités



Comme pour toutes les associations, l'année 2020 a été bien pauvre en manifestations pour Almont Festivités.

En effet, la pandémie de Covid19 et les restrictions sanitaires empêchent de planifier la majeure partie de nos soirées.

Nous avons cependant eu la chance de pouvoir organiser la Soirée Stockfish, le 07 mars, juste avant l'annonce du premier confinement.

Bien que nous ayons pu constater une petite baisse de fréquentation (qui s'est amorcée depuis quelques années), la soirée s'est bien passée et les convives présents ont semblé apprécier le Stockfish préparé, comme à l'accoutumée, par le restaurant Rols.

La piste de danse a retrouvé ses adeptes, le temps de quelques heures, dans l'insouciance et la légèreté, au son de l'orchestre Élixir.

La suite de l'année a été bien moins gaie mais ce n'est pas pour autant que l'association baisse les bras.

Au contraire, les idées et projets ne manquent pas !

Le bureau s'est réuni récemment pour faire une projection sur l'année à venir.

Pour l'heure, aucune date n'est fixée mais dès que la situation le permettra, nous reprendrons avec plaisir nos activités !

Nous espérons vous retrouver au plus vite dans notre cher village.

Dans l'attente, prenez bien soin de vous et de ceux qui vous sont chers.



Le bureau.

# Association des Parents d'Elèves

## Bureau de l'APE 2020/2021

Présidente : Julie Porte

Co-présidente : Mélanie Tessier

Trésorière : Séverine Cabrol

Secrétaire : Julie Cabantous

Membres : Stanislas Clot, Benoît Dalmon, Jenny Pielko,

Lucie Bonneviale et Elodie Joulia.



## Activités

Chaque année, l'APE organise diverses manifestations afin de récolter de l'argent pour financer les différentes sorties extra-scolaires de nos enfants. Mais cette année étant toute particulière suite à la crise sanitaire rencontrée depuis mars 2020, nous avons dû revoir notre copie et nous adapter à la situation...

Cette année, au mois d'avril, tous les élèves de l'école (à partir du CP) pourront « si la situation sanitaire le permet » partir en voyage scolaire au bord de la mer à Sète (34).

### Les manifestations réalisées :

- La vente des sapins de Noël (qui fût un grand succès !)
- La vente des essuie-mains avec les dessins des élèves

### Les manifestations à venir :

- L'organisation d'une tombola avec la vente des tickets par les élèves
- La vente de chocolats
- Une kermesse suivie d'un apéro-concert à la fin de l'année scolaire (si la situation le permet)



Cette année particulière a empêché les manifestations habituelles qui permettaient les rencontres intergénérationnelles telles que la fête de la St Martin ou encore la grillée de châtaignes avec les aînés.

## Le petit mot du bureau

Nous souhaitons remercier les instituteurs, Valérie ainsi que les autres intervenants de l'école pour leur présence, leur soutien au travers des activités que nous mettons en place tout au long de l'année.

Merci aux différentes associations du village, les aînés, Almont Festivités, la chasse et la belote.

Merci également à la Mairie et aux employés communaux qui mettent à notre disposition salles ou matériel nécessaire à la réalisation de nos différentes manifestations.

Merci à tous les parents d'élèves pour votre participation et implication lors de nos activités diverses.

Et pour terminer, un grand merci à l'ensemble des habitants de la commune d'Almont les Junies, pour votre présence et soutien dans nos activités festives...

Notre compte Facebook est toujours actif, laissez-nous vos idées, vos commentaires ou suggestions...

Nous nous ferons un plaisir de vous lire !

L'APE met tout en œuvre pour remettre en place, dès que possible, des activités festives afin de nous retrouver tous ensemble et partager de bons moments conviviaux !!!

A très vite...

Le bureau.

## Foyer des Jeunes

Cette année a été marquée par une crise sanitaire qui a entraîné la fermeture de notre foyer des jeunes pour le bien de tous. Malgré ce contexte, le bureau est heureux d'accueillir les jeunes Almontois nés en 2007. En effet, l'année de leur 14 ans leur offre la possibilité de rejoindre la grande famille du foyer des jeunes. Pour cela, nous invitons les concernés à se manifester afin de pouvoir, nous l'espérons, à leur tour profiter de la chance que nous avons d'avoir ce local à notre disposition. De plus, nous tenons à rappeler une nouvelle fois qu'il est simplement demandé aux adhérents de respecter ce lieu.

Après deux ans passés à la tête du foyer, le bureau reste inchangé et est toujours constitué de :

Président : Faustin DOMERGUE

Trésorière : Julia TRAYSSAC

Secrétaire : Marie CAVAIGNAC

Bien que cette année soit particulière, nous tacherons d'être présents durant les différentes manifestations du village. Nous souhaitons enfin vous remercier pour votre soutien et votre participation depuis toutes ces années. Nous espérons vous retrouver au plus vite pour que le foyer puisse vivre encore de belles années. D'ici là, prenez soin de vous et de votre famille.

Le bureau.

## Comité FNACA

**(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie)**

La FNACA, pleinement associée aux associations, maintient sa solidarité à la population et à ses adhérents.

Nous espérons pouvoir nous rassembler devant le monument aux morts pour célébrer ce 59<sup>ème</sup> anniversaire.

Raymond Romiguière, Président.

# Les Aînés

L'année 2020 avait bien commencé pour le Club : En janvier avec le concours de belote et l'après-midi crêpes, en février le quine qui attire toujours beaucoup de monde, et mi-mars la sortie aux environs de Sénergues. Cette journée a débuté par la visite du moulin de Méjane à Espeyrac, ensuite visite de la Ferme aux autruches où nous avons pu admirer ces gros volatiles et connaître leur façon de s'adapter à notre région. Nous avons terminé par un repas au restaurant « chez Marie » à Grand Vabre. Ce fut notre dernière rencontre, quelques jours avant le confinement qui est venu stopper toutes les activités.

La pandémie de la Covid-19 a éloigné tous les membres, pesant lourdement sur les personnes seules pour lesquelles les rencontres constituent un moment de réconfort essentiel.

Notre secrétaire Maurice Romiguière nous quittait au mois de juillet, assez rapidement. Par ces quelques mots nous voulons lui témoigner notre reconnaissance pour ces années passées au sein du club et au bureau. Nous nous souviendrons de son humour, sa bonne humeur, sa bienveillance, ses bonnes idées ainsi que sa conception du travail bien fait.

Après concertation, le bureau a décidé d'offrir à chaque adhérent une carte cadeau pour fêter Noël. L'adhésion au Club pour 2021 a été proposée à tarif réduit.

Gardons l'espoir d'un retour à une vie normale et conviviale. Notre souhait serait de pouvoir reprendre les activités habituelles pour que nous soyons à nouveau réunis, dès que la conjoncture sanitaire le permettra.

Toute personne désirant intégrer le Club est invitée à se faire connaître à un membre du bureau, ce qui peut-être nous permettrait d'avoir de nouvelles idées pour les activités et animations du Club.

Le bureau.

# Société de Chasse

Cette saison de chasse s'est terminée le 28 février. Elle a également été marquée par la crise sanitaire et le respect des restrictions gouvernementales : masques obligatoires lors des rassemblements, interdictions des repas et casse-croûtes conviviaux, couvre-feu à 18 h.

Le quine de fin d'année ayant également été annulé, le bureau de la société de chasse regardera avec attention la trésorerie de la prochaine saison.

Malgré ce contexte Covid, les prélèvements et notamment les gros gibiers ont été équivalents à l'année précédente.

La nouvelle saison ouvrira le 15 août 2021. Les mesures sanitaires seront adaptées en fonction des futures évolutions de la pandémie. Nous espérons tous le retour de la convivialité et des moments de partage.

Le Président.



# Echos de la Méridienne Football Club

L'année 2020 marquée par le début de la pandémie ne nous a malheureusement pas permis de profiter de notre sport favori et de faire vivre nos terrains de foot les samedi soir ou dimanche après-midi. En effet, la saison 2019/2020 n'a pu aller à son terme et le confinement a eu raison de notre passion. Il en va de même pour nos animations qui n'ont pu être organisées. Les quines, déjeuners ou autres méchouis n'ont pas eu lieu et il nous semble difficile à ce jour de nous projeter sur les dates de 2021. Seuls les calendriers ont été distribués sur la commune et nous remercions tous les Almontois de leur accueil et de leur générosité comme à l'habitude.



La bonne nouvelle est venue de la montée de notre équipe première au deuxième échelon départemental grâce à sa première place acquise à l'arrêt des compétitions dû au confinement. Félicitations aux entraîneurs « Zouze », Christophe et Patrick ainsi qu'à tous les joueurs pour cette belle performance tout à fait méritée. Jamais notre club n'était arrivé à ce niveau de compétition.



Nous avons une pensée toute particulière pour notre ami Bernard Rouquette, fidèle dirigeant historique qui nous a quitté en 2020 et qui restera à jamais gravé dans nos mémoires.

En espérant que l'avenir proche nous permette de nous retrouver autour des stades comme dans la vie « d'avant », portez-vous bien et prenez bien soin de vous.

Le bureau de la MOFC.

## Quelques dates à noter dans vos agendas

Ces dates seront maintenues en fonction de l'évolution du virus et des contraintes sanitaires.

➤ **Kermesse suivie d'un apéro-concert** organisé par l'APE fin juin ou début juillet

➤ Samedi 7 août : **Apéro concert et bal** en plein air

➤ Dimanche 8 août : **Fête du blé**

➤ Dimanche 3 octobre : **Thé dansant** (et repas) avec Didier MALVEZIN

➤ Vendredi 12 novembre : **Apéro concert**

➤ Samedi 13 et dimanche 14 novembre : **Spectacle de la Saint Martin**

# Infos Secrétariat

## URBANISME

---

Au cours de l'année 2020, 6 permis de construire ont été délivrés par Monsieur le Maire pour la construction de deux maisons d'habitation, la construction de garage et terrasse, la création de bâtiments agricole avec pose de panneaux photovoltaïques et la création d'un chenil.

De plus, 4 déclarations préalables de travaux ont été déposées en mairie et acceptées par M. le Maire. Celles-ci avaient pour objet la réfection d'une toiture, la mise en place d'une piscine coque, l'installation du pylône antenne et la mise en place de panneaux photovoltaïques sur construction existante.

## DEMANDE D'URBANISME

---

Les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) peuvent être désormais déposées sous forme numérique au sein des communes adhérentes au centre instructeur de Rodez Agglomération, dont fait partie Almont les Junies.

Pour se faire, Rodez Agglomération a mis en place un **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**. Ce téléservice permet de faire l'instruction des demandes en remplissant les documents directement en ligne et en joignant les pièces nécessaires sous format numérique.

Comment déposer les dossiers par voie numérique ? En se connectant via [gnau.rodezagglo.fr](http://gnau.rodezagglo.fr) et en suivant les instructions.

Après avoir enregistré votre dossier sur le GNAU, la commune sera alors informée du dépôt du dossier sur son territoire.

Toutefois le dépôt sous format papier reste possible.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

---

Vous pouvez retirer les imprimés de demandes de carte d'identité ou de passeport à la Mairie d'Almont. Mais les demandes de carte nationale d'identité (CNI) doivent être effectuées auprès de communes spécialement équipées. Dans notre secteur, les communes sont : Capdenac Gare, Decazeville, Marcillac, Rodez ou Villefranche de Rouergue. **En ce qui concerne la commune de Decazeville, il est nécessaire de prendre rendez-vous (05.65.43.87.00).**

\* Pour les premières demandes vous devrez vous présenter avec un extrait de naissance, deux photos normalisées, un justificatif de domicile et l'imprimé de demande.

\* Pour un renouvellement : l'ancienne carte périmée, 2 photos normalisées, 1 justificatif de domicile et l'imprimé de demande. Lors d'une demande de renouvellement suite à perte ou vol, un timbre fiscal de 25 € et une déclaration de perte ou vol vous seront demandés.

La période de validité d'une CNI adulte est passée de 10 à 15 ans. Pour les CNI délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, un document attestant de cette prolongation de validité peut être téléchargé sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) et [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr).

Les cartes d'identités concernant les mineurs ont toujours une validité de 10 ans.

Vous pouvez également préparer votre demande de CNI sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## **CASIER JUDICIAIRE : NOUVELLES PROCÉDURES DÉMATÉRIALISÉES**

---

Les modalités de demande et de délivrance d'un extrait de casier judiciaire sont entièrement réalisables en ligne. En effet, il est possible de demander son « bulletin n°3 » - indispensable pour un certain nombre de démarches administratives et réclamé par certains employeurs - directement avec l'usage d'internet. Les demandeurs peuvent, au choix, demander à recevoir leur extrait par mail ou par courrier. Pour les personnes ayant des difficultés d'accès au réseau ou à l'outil informatique, la demande peut toujours être faite par courrier postal en écrivant au Casier judiciaire national situé à Nantes.

## **RECENSEMENT CITOYEN**

---

Le recensement militaire est obligatoire à partir de 16 ans pour l'appel à la journée défense et à la citoyenneté. Il faut se présenter en mairie le mois d'anniversaire muni du livret de famille.

Une attestation de recensement sera délivrée. C'est un document officiel nécessaire jusqu'à l'âge de 17 ans pour s'inscrire dans les auto écoles et jusqu'à 18 ans pour tout examen du ressort de l'Etat.

A partir de cette inscription, l'INSEE est informé et vous inscrira officiellement dans le répertoire national. A vos 18 ans vous serez donc inscrit d'office sur la liste électorale de la commune que vous aurez déclaré comme domicile, sans aucune autre démarche à accomplir. La carte d'électeur vous sera envoyée à votre domicile.

## **GESTION DES SALLES ET PRET DU MATERIEL**

---

Le secrétariat de mairie a en charge la gestion des salles ainsi que le prêt de certain matériel. Pour une quelconque location (salle ou matériel), il faut **obligatoirement** contacter la mairie afin de réserver et de retirer les clés.

**Tél. mairie : 05.65.64.04.76**

### **\* Tarifs de la salle sous la mairie :**

	<b>Personnes de la commune</b>	<b>Personnes extérieures à la commune</b>
<b>Non chauffée</b>	70 €	150 €
<b>Chauffée</b>	90 €	180 €
<b>Forfait apéritif</b>	Gratuit *	40 €

\* Le forfait apéritif est gratuit lorsqu'il n'est pas à but lucratif.

**L'entretien de la salle, de la cuisine ainsi que des toilettes, est obligatoire.**

**Cela vaut pour toute location, quelle soit privée ou associative !!!**

**(belote, répétitions, danses, réunions diverses ...)**

**\* Tarifs de la salle polyvalente :**

	MARIAGE - REPAS - ANNIVERSAIRE - CONFERENCE REUNION		LOCATION A BUT LUCRATIF	SPECTACLE A BUT LUCRATIF  ORGANISATEURS HORS COMMUNE	LOCATION MATERIEL  Pour personnes hors commune
	PERSONNE NE RESIDANT PAS SUR LA COMMUNE	PERSONNE RESIDANT SUR LA COMMUNE OU SES ENFANTS OU SES PARENTS			
<b>SALLE</b>					
1 <sup>er</sup> jour	330 €	200 €	600 € par jour	1 200 € par jour	Chaises 0,30 € (sur sol dur uniquement)  Bancs 0.80 €  Tables 1.50 €
2 <sup>ème</sup> jour	180 €	100 €			
3 <sup>ème</sup> jour	60 €	35 €			
Jour supplémentaire	60 €	35 €			
Salle impérativement rendue le lundi matin	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	
<b>CUISINE</b>	70 €	70 €	70 € par jour	70 € par jour	
<b>CAUTION</b>					
Salle	400 €	400 €	400 €	400 €	100 €
Ménage	200 €	200 €	200 €	200 €	
2 chèques différents					

**Le conseil municipal se réserve le droit d'ajuster ou de réviser les tarifs selon l'utilisation et le respect du matériel et des biens mis à la disposition des usagers.**

Les réservations ont toujours lieu en mairie (une attestation d'assurance responsabilité civile sera réclamée). Le prêt de matériel (tables et chaises) se fera sur demande et sera préparé par le personnel de la commune avant remise des clés. Un état des lieux avant et après utilisation de la salle sera effectué avec un employé communal aux heures ouvrables de la mairie avec prise de rendez-vous au préalable.

**\* Rappel pour le prêt de matériel :**

Les habitants de la commune ont la possibilité de demander le prêt de matériels dont disposent la mairie et les associations. La liste en est la suivante : grand thermos, grandes gamelles, corbeilles à pain, trancheurs à pain, couverts, bouteilles de vin, spots + rallonge, déco de table, parasols, tables, bancs, chaises (sur sol dur).

↳ Une caution sera demandée à chaque emprunt (100 € pour les parasols et 50 € pour le petit matériel).

↳ Les associations de la commune n'entrent pas dans ce cadre-là et peuvent utiliser le matériel.

↳ Les associations de la commune restent prioritaires par rapport aux personnes privées.

↳ Comme par le passé, le prêt de matériels entre comités voisins se perpétue gracieusement.

# Infos Diverses

## Détente ... (Renseignements à la mairie) – COURS ANNULÉS ACTUELLEMENT

- Cours de Qi gong le lundi de 9 h à 10 h 30 et Tai Chi Chuan et mardi de 18 h 30 à 20 h, salle sous la mairie
- Yoga : Tous les jeudis à 20 h salle sous la mairie
- Pétanque : Uniquement l'été, tous les vendredis soirs, au parking du stade

## Téléthon

Le contexte sanitaire rendait compliqué l'organisation des animations habituelles pour le Téléthon.

De ce fait, une simple urne a été placée dans le hall de la mairie. Le montant récolté a atteint la somme de **398 €**.

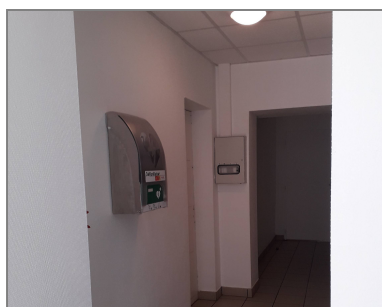
Nous remercions vivement toutes les personnes qui par leur générosité contribuent à la recherche génétique.

## Défibrillateurs

Sur notre commune, deux défibrillateurs sont accessibles 24 h / 24 h. Ils sont utilisables par toutes personnes formées ou non aux gestes des premiers secours. En cas de nécessité, il suffit d'ouvrir le capot (assez difficile) puis d'allumer le défibrillateur et de vous laisser guider.



Aux vestiaires du stade



Dans le couloir sous la mairie



Paru dans la presse

## Don du sang

Après la dernière collecte qui a totalisé 57 donneurs en juillet dernier, une nouvelle date a été programmée **le jeudi 25 mars 2021 de 15 h à 18 h 30**.

**VENEZ NOMBREUX !!!**

## Prêt à poster (en vente à la mairie)

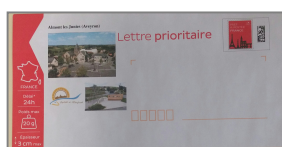
### LETTRE VERTE

- l'unité = 0.90 €
- 10 enveloppes = 8.70 €
- 100 enveloppes = 72 €



### LETTRE PRIORITAIRE

- l'unité = 1 €
- 10 enveloppes = 9.70 €
- 100 enveloppes = 80 €



### CARTE POSTALE

l'unité = 0.30 €

